SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AAON)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National

Nom de l'Autorité contractante : MINISTERE DE LA SANTE

Objet :
Acquisition d'imprimés administratif au profit de FS de la Zone Sanitaire Bembèrèkè-Sinendé par accord-cadre biennal à bon de commande

Référence SIGMAP de l'appel d'offres : *F_ZS BS_123763*

Avis d'Appel d'Ouvert National N° 022/MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA
du 13/05/2026

1- Cet Avis d'appel d'offres ouvert national fait suite au plan de passation des marchés publics du ministère de la Santé publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **08 avril 2026 (1ère version).**

BON A LANCER
DNCMP/SAAPMS

2- Le Ministère de la Santé a obtenu dans le cadre de son budget des fonds de la Fondation Buffet, afin de financer les activités du Ministère de la santé et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'Acquisition d'imprimés administratif au profit de FS de la Zone Sanitaire Bembèrèkè-Sinendé par accord-cadre biennal à bon de commande**.

3- Le Ministère de la Santé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir **des imprimés administratifs au profit de la zone sanitaire BS en lot unique. Les variantes ne seront prises en considération**.

4- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la Santé et prendre connaissance des documents du dossier d'Appel d'offres au secrétariat de la Personne

Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au cité Ministérielle **(bâtiment H au 4eme étage bureau 421)** aux heures ouvrées de l'Administration publique (**08h00 à 12h30 et 14H00 à 17h30 (heure locale GMT+1) du lundi au vendredi).**

6- Le délai de livraison du présent accord cadre est de vingt-quatre (24) mois à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de livrer les fournitures.

7- Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de **l'imprimerie et ou de la sérigraphie,** justifié par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts en original ou copie légalisée ;

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/MS

- Avoir exécuté en tant que fournisseur principal ou sous-traitant au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025), ainsi que l'année en cours, au moins **un (01) marché de fourniture d'imprimés et ou de la sérigraphie** de montant hors taxes au moins égal à **Trente-huit millions cent trente-cinq mille cinq cent quatre-vingt-douze (38 135 592) F CFA**, prouvé par l'attestation de bonne fin d'exécution assortie du contrat (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple) ou du procès-verbal de réception, signé par le maître d'ouvrage ou son représentant (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé ;
- Disposer de personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

NB : on entend par marchés similaires, les marchés relatifs à la fourniture d'imprimées et ou de la sérigraphie de montant hors taxes au moins égal à 38 135 592 F CFA, exécutés au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours.

Capacité financière :

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (**2023, 2024 et 2025**) de montant au moins égal à **Soixante-seize millions deux cent soixante et onze mille cent quatre-vingt-quatre (76 271 184) F CFA,** certifiés par la Direction Générale des Impôts et par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (critère non applicable aux entreprises naissantes) ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;
- Disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agrée en République du Bénin à hauteur de **Six millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (6 355 932) F CFA.**

b) **Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

SON A LANCER
DNCMP/DCMP/MS

Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le domaine de **l'imprimerie et ou sérigraphie,** justifié par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts en original ou copie légalisée ;
- Disposer de personnel d'encadrement et du personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont le profil, qualifications et expériences sont indiquées à la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification.

Capacité financière :

- Produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A3-2;
- Disposer d'avoir liquide sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme financier agrée en

République du Bénin à hauteur de **Six millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (6 355 932) F CFA**;

- Produire une assurance des risques professionnels d'une valeur de **quatre-vingt-trois millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille trois cent deux (83 898 302) F CFA.**

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement un dossier complet du Dossier d'Appel d'Offre à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé – **email : sante.prmp.@gouv.bj bâtiment H cité Ministérielle 4ème étage, bureau 421 Quartier Cadjèhoun Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 01 21 33 12 78 ou (229) 01 21 33 09 69 de 8 heures 00 minutes à 14 heures 00 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes GMT+1** à compter du 20/05/2026..... Le Dossier d'Appel d'Offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse ci-dessus. Le dossier sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER
BN GMH DU PRMP

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé (**bâtiment à côté du magasin central 6ème porte)** Quartier Donaten Akpakpa Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 01 21 33 09 69 au plus tard le 13/06/2026..... **à 10 heures 00 minute** ***(heures locales GMT +1).*** **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées,

seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : « En tout état de cause, la présentation des plis doit respecter les dispositions rappelées par la circulaire n°2024-005/PR/ARMP/SP/ DRR-AT/ SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin »

10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leurs représentants dûment mandatés à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la PRMP sise au Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central) Quartier Donaten Akpakpa Cotonou République du Bénin au plus tard le ..... à 10 heures 30 minutes (heures locales GMT +1).**

BON A LANCER
DNCMP/DCMP/MS

11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **sept cent soixante-deux mille sept cent douze (762 712) F CFA.**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90)** jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 18/05/2026

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
Personne Responsable des Marchés
La PRMP
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Bernice A. Grâce HODONOU

La Personne responsable des marchés publics